

AVIS N°023 - 2025 / BRVM / DG

Admission à la cote des actions nouvelles SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que suite à l'augmentation du capital de la société SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE par incorporation de réserves avec émission d'actions gratuites, 50 000 000 d'actions nouvelles ont été admises à la cote ce mardi 04 février 2025.

Suite à cette admission, le nombre d'actions composant le capital de la société SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE passe de 50 000 000 actions à 100 000 000 actions avec un capital social de **20 000 000 000 FCFA** et une capitalisation boursière de **360 milliards de FCFA** à l'issue de la séance de bourse de ce jour.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays membre de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 04 février 2025

Le Directeur Général



K.A.S.B